

<p><b>Source du risque</b></p>	<p><b>Liste des Travaux réglementés soumis à demande de dérogation pour les Apprentis mineurs</b>  <b>Autorisation par l'Inspection du travail en date du 04/09/2014</b>  <b>Validité 3 ans → 03/09/2017</b></p>	<p><b>BP PEINTRE</b></p> <p><b>Liste</b>  <b>Nature des travaux</b></p> 
<p><b>Activité</b></p>	<p><b>D. 4153-17</b> - travaux impliquant la préparation, l'emploi, la manipulation ou l'exposition à des agents chimiques dangereux définis aux articles R. 4412-3 et R. 4412-60</p>	<p><b>Essence de térbenthine</b>  Réalisation d'un glacis</p> <p><b>Siccatif</b>  Réalisation d'un glacis</p> <p><b>Alcool à brûler</b>  Réalisation d'un glacis</p> <p><b>Lessive Saint Marc</b>  Réalisation d'un lessivage</p> <p><b>White spirit désaromatisé</b>  Dilution peinture</p>
<p><b>Equipement de travail</b></p>	<p><b>D4153-22</b> - travaux susceptibles de les exposer à des rayonnements optiques artificiels et pour lesquels les résultats de l'évaluation des risques mettent en évidence la moindre possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition définies aux articles R. 4452-5 et R. 4452- 6</p>	
<p><b>Equipement de travail</b></p>	<p><b>D. 4153-28</b> - travaux impliquant l'utilisation ou l'entretien :  « 1° des machines mentionnées à l'article R. 4313-78, quelle que soit la date de mise en service ;  « 2° des machines comportant des éléments mobiles concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement</p>	<p><b>Ponceuse excentrique</b>  Ponçage des supports verticaux et horizontaux</p> <p><b>Ponceuse girafe</b>  Ponçage des supports verticaux et horizontaux</p> <p><b>Aspirateur</b>  Ponçage des supports verticaux et horizontaux  Aspiration nettoyage</p> <p><b>Malaxeur</b>  Préparation des mélanges</p> <p><b>Visseuse à batterie</b>  Fixation par vissage des panneaux de particules</p> <p><b>Décapeur thermique</b>  Décapage</p> <p><b>Turbines HVLP 7.0 / GRACO</b>  Pulvérisation de peinture</p>
<p><b>Equipement de travail</b></p>	<p><b>D. 4153-33</b> - travaux impliquant les opérations de manipulation, de surveillance, de contrôle et d'intervention sur des appareils à pression soumis à suivi en service en application de l'article L.557-28 du code de l'environnement</p>	<p><b>Compresseur d'air / cuve</b>  Ponçage, travail sous pression</p>
<p><b>Equipement de travail</b></p>	<p><b>D. 4153-31</b> - montage et démontage d'échafaudages</p>	<p><b>COMABI type R200 Montage MDS</b>  Monter et démonter échafaudage de pied  Réf.3 de la R408  Réceptionner et réaliser la maintenance sur échafaudage de pied  Réf.4 de la R408  Travail sur échafaudage  Réf.5 de la R408</p>

Source du risque	<p><b>Liste des Travaux réglementés soumis à demande de dérogation pour les Apprentis mineurs</b></p> <p><b><u>Autorisation par l'Inspection du travail en date du .../.../201..</u></b></p> <p><b>Validité 3 ans → .../.../201..</b></p>	<p><b>BP PEINTRE</b></p> <p><b><i>Liste à remplir</i></b></p> <p><b><i>Nature des travaux</i></b></p> <p>Cachet de l'entreprise</p>
Activité	<p><b>D. 4153-17</b> - travaux impliquant la préparation, l'emploi, la manipulation ou l'exposition à des agents chimiques dangereux définis aux articles R. 4412-3 et R. 4412-60</p>	<p>.....</p> <p>Réalisation d'un glacis</p> <p>.....</p> <p>Réalisation d'un glacis</p> <p>.....</p> <p>Réalisation d'un glacis</p> <p>.....</p> <p>Réalisation d'un lessivage</p> <p>.....</p> <p>Dilution peinture</p>
Equipement de travail	<p><b>D4153-22</b> - travaux susceptibles de les exposer à des rayonnements optiques artificiels et pour lesquels les résultats de l'évaluation des risques mettent en évidence la moindre possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition définies aux articles R. 4452-5 et R. 4452- 6</p>	<p>.....</p> <p>Assurer les niveaux</p>
Equipement de travail	<p><b>D. 4153-28</b> - travaux impliquant l'utilisation ou l'entretien :</p> <p>« 1° des machines mentionnées à l'article R. 4313-78, quelle que soit la date de mise en service ;</p> <p>« 2° des machines comportant des éléments mobiles concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement</p>	<p>.....</p> <p>Ponçage des supports verticaux et horizontaux</p> <p>.....</p> <p>Ponçage des supports verticaux et horizontaux</p> <p>.....</p> <p>Ponçage des supports verticaux et horizontaux</p> <p>Aspiration nettoyage</p> <p>.....</p> <p>Préparation des mélanges</p> <p>.....</p> <p>Fixation par vissage des panneaux de particules</p> <p>.....</p> <p>Décapage</p> <p>.....</p> <p>Pulvérisation de peinture</p>
Equipement de travail	<p><b>D. 4153-33</b> - travaux impliquant les opérations de manipulation, de surveillance, de contrôle et d'intervention sur des appareils à pression soumis à suivi en service en application de l'article L.557-28 du code de l'environnement</p>	<p>.....</p> <p>Ponçage, travail sous pression</p>
Equipement de travail	<p><b>D. 4153-31</b> - montage et démontage d'échafaudages</p>	<p>.....</p> <p>Monter et démonter échafaudage de pied</p> <p>Réf.3 de la R408</p> <p>Réceptionner et réaliser la maintenance sur échafaudage de pied</p> <p>Réf.4 de la R408</p> <p>Travail sur échafaudage</p> <p>Réf.5 de la R408</p>